

ayant des représentants à l'étranger, notamment le ministère de l'Industrie et du Commerce, la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada et l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Les dépenses d'exploitation et d'entretien (222,6 millions) ont permis au Ministère d'assumer ses responsabilités de gestion et de coordination des opérations tant au Canada qu'à l'étranger. Cette rubrique englobe les dépenses au titre des traitements, des salaires et des autres coûts en personnel, les frais de location de propriétés à l'étranger, les voyages et les communications ainsi qu'une vaste gamme de coûts associés à la conduite des opérations à l'étranger.

On trouvera à la prochaine partie une ventilation du budget d'équipement (32,1 millions).

Les subventions et contributions (86,6 millions) ont en bonne part consisté en paiements incompressibles découlant de l'appartenance du Canada à un certain nombre d'organismes internationaux (ONU, OTAN, Commonwealth, Francophonie, etc.).

### **Immeubles et autres biens**

La gestion du portefeuille immobilier du Ministère à l'étranger relève du Bureau des biens, lequel gère aussi un programme d'acquisition à long terme approuvé par le Conseil du Trésor en 1974 et de nouveau en 1979 et doté d'un budget annuel de 20 millions de dollars. En vertu de ce programme, l'État acquiert des bureaux et des logements au lieu de les louer à des prix sans cesse croissants. Le portefeuille immobilier a une valeur approximative de 250 millions de dollars et le budget annuel du Bureau s'élève à plus de 30 millions.

En 1979, le Bureau a commencé la construction d'une chancellerie à Mexico et des rénovations majeures à la chancellerie et à son annexe à Paris. Après avoir réparé les dommages créés par un incendie, nous avons commencé à dresser les plans pour l'aménagement d'un centre culturel à Canada House, à Londres. Les négociations et travaux se sont aussi poursuivis en regard de projets à Belgrade, Lagos, Moscou, Pékin, Tokyo et Washington.

Au cours de l'année, le Bureau a concentré ses achats de biens immobiliers dans les pays de l'hémisphère occidental offrant des possibilités de réaliser des affaires avantageuses. On a complété l'achat de chancelleries à Bogota (un édifice qui contient aussi six logements pour le personnel) et à Copenhague. De plus, quelque 20 logements ont été acquis pour le personnel à Atlanta, Bogota, Buenos Aires, Lima, Seattle, Birmingham et Glasgow. On a également conclu un accord conjoint prévoyant la construction de 13 logements pour le personnel à Tokyo en échange de la valeur équivalente de biens excédentaires.

La location d'un immeuble devant abriter la nouvelle mission à Libreville ainsi que la location d'une nouvelle résidence officielle à Beyrouth et de nouvelles chancelleries à Guatemala City et à Port-au-Prince complètent la liste des

grandes transactions de l'année. Par ailleurs, le budget de 1979 pour l'achat de mobilier, de pièces d'ameublement et de véhicules s'élevait à quelque 5 millions de dollars.

### **Représentants étrangers au Canada et protocole**

Le Canada compte maintenant 137 représentations diplomatiques, à savoir 73 ambassadeurs en résidence, 21 hauts-commissaires en résidence, 29 ambassadeurs non résidents et 14 hauts-commissaires non-résidents. À cela viennent s'ajouter l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) dont le siège est à Montréal et qui se compose de représentants de 41 États et d'un secrétariat, la délégation de la Commission des communautés européennes, le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Bureau international du travail et le Centre d'information audio-visuelle des Nations Unies sur les établissements humains. Il y a en plus 322 bureaux consulaires et autres représentations au Canada.

Pendant 1979, le Bureau du Chef du protocole s'est tenu en liaison avec ces missions, leur prodiguant services et conseils conformément aux lois et règlements du Canada et à ses obligations aux termes des conventions internationales. La protection du personnel des ambassades et des consulats étrangers, les dispositions protocolaires à l'égard du corps diplomatique et l'accueil des visiteurs étrangers relèvent également de ses compétences. Il est en outre chargé de surveiller l'application des privilèges et immunités dont jouissent 819 agents diplomatiques, dont certains résident à l'extérieur du Canada, 669 fonctionnaires consulaires ainsi que leurs familles et 413 personnes appartenant au personnel administratif et de soutien étranger, ainsi que leurs familles. Entrent également dans cette catégorie les 307 domestiques privés à l'emploi des représentants étrangers. Enfin, le siège de l'OACI à Montréal compte, outre les représentants de 41 pays, un secrétariat qui regroupe 209 fonctionnaires internationaux dont certains cadres supérieurs ayant un statut semblable à celui des diplomates. Le Bureau a continué d'aider les représentants étrangers nouvellement arrivés à comprendre les coutumes et les lois canadiennes ainsi que les règlements qu'ils sont censés observer et, tout en protégeant les intérêts des Canadiens, d'intervenir pour empêcher que des mésententes entre membres de la communauté diplomatique et citoyens canadiens n'influent défavorablement sur le travail des missions étrangères.

Le Bureau est également chargé de l'accueil des visiteurs étrangers. Il leur offre l'hospitalité du gouvernement canadien. En 1979, il a ainsi organisé 302 réceptions officielles et participé à l'organisation de 97 visites au Canada. Celles-ci comprenaient des visites par le Président du Sénégal, le Premier ministre de la France et les ministres des Affaires étrangères de la République de Corée, de Sri Lanka, du Luxembourg et de l'Ouganda. Le Bureau a également coordonné les voyages du Premier ministre aux États-Unis, au Japon, au Cameroun, en Zambie, en Tanza-